



Presidency of Italy
Council of Europe
November 2021 - May 2022
Présidence de l'Italie
Conseil de l'Europe
Novembre 2021 - Mai 2022

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Créer notre avenir : la créativité et le patrimoine culturel en tant que ressources stratégiques pour une Europe diversifiée et démocratique

Conférence du Conseil de l'Europe des ministres de la Culture
Strasbourg, le 1 avril 2022

Document d'information par :

- **Bero Beyer**, Rapporteur pour la Conférence de Budapest & Directeur général du Fonds cinématographique néerlandais

Politiques de diversité et de pluralisme permettant des coproductions de séries télévisées internationales : le Processus de Budapest relatif aux séries télévisées

Politiques de diversité et de pluralisme permettant des coproductions de séries télévisées internationales : le Processus de Budapest relatif aux séries télévisées

Séries haut de gamme

Ces dernières années, les séries sont devenues un phénomène culturel et social. Des succès populaires comme *Game of Thrones* ou plus récemment *La Casa del Papel* et *Squid Game* sont désormais des références mondiales, le sujet de livres et de recherches universitaires multidisciplinaires (de la sociologie à la philosophie, voire à la géopolitique) et peuvent même avoir un pouvoir de persuasion¹.

Cette évolution a cependant conduit à une position dominante non européenne en Europe, un déséquilibre qui, associé à l'utilisation d'algorithmes prédictifs, pose un énorme **problème au regard de la liberté de création artistique, du pluralisme et de la diversité culturelle**.

Les séries sont aussi vieilles que la télévision. Les feuilletons populaires diffusés quotidiennement et autres « telenovelas » ont été utilisés pour fidéliser le public moyennant un format codifié et prévisible. Bien que cette production standardisée existe toujours, les séries « haut de gamme », d'une qualité croissante, deviennent prédominantes et sont désormais considérées comme des œuvres artistiques occupant une place importante dans le monde de la création culturelle.

Dans une étude publiée en 2020², l'Observatoire européen de l'audiovisuel a défini les séries haut de gamme comme des séries courtes (2 à 13 épisodes) destinées aux heures de grande écoute et faisant l'objet d'un investissement financier important. Ce format résulte de la combinaison unique de scénaristes de grand talent et de producteurs créatifs et expérimentés. Ces séries représentent aujourd'hui quasiment la moitié des œuvres de fiction européennes produites annuellement et cette part augmente d'année en année.

Ce saut quantitatif et qualitatif peut s'expliquer, d'une part, par l'évolution technologique et le passage au numérique et, d'autre part, par la révolution du *streaming* (diffusion en continu). La demande s'est aussi rapidement adaptée à de nouveaux modes de consommation des produits audiovisuels, et plus particulièrement des séries. Vu la multiplicité des écrans disponibles et les offres personnalisées, les jeunes semblent préférer pouvoir regarder des contenus illimités, quel que soit le lieu, le moment et l'appareil utilisé.

Changement rapide

En moins de 10 ans, le nombre d'**abonnés aux services de VADA** en Europe est passé de moins de **1 million en 2011 à 140 millions à la fin de 2020**. Cette tendance a été renforcée par les restrictions liées à la pandémie de covid-19, notamment la fermeture des cinémas. Lors des confinements dus aux mesures sanitaires, les citoyens en Europe et ailleurs ont eu un accès réduit à la culture en général et aux films en particulier qu'ils ont regardés principalement, voire uniquement, par l'intermédiaire de fournisseurs de services audiovisuels ou de diffusion en continu.

Cette évolution de la demande et de l'offre a aussi favorisé l'engouement pour les séries internationales ou, plus précisément, pour les histoires locales destinées à un public mondial – les séries « globales » (contraction de « global » et « local ») –, qui génèrent intérêt et ventes à l'étranger³. Cependant, les producteurs indépendants et les auteurs se transforment de plus en plus souvent en sous-traitants qui n'ont pratiquement pas de pouvoir de décision créative dans le processus de production alors que les sociétés non européennes sont détentrices de la propriété intellectuelle européenne et dans une certaine mesure des talents européens par des contrats

¹ Kwun A.(2021), *When a Track Suit Embodies a Nation*, The New York Times, disponible à l'adresse suivante : <https://nyti.ms/35Tg8io>, consulté le 10 février 2022

² *European high-end fiction series: State of play and trends*, Observatoire européen de l'audiovisuel, 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://go.coe.int/uiyv2>

³ Baujard T., Tereszkiwicz R., de Swarte A.(2019); *Entering the new paradigm of Artificial Intelligence and Series Executive Summary*, Strasbourg, France, étude réalisée à la demande du Conseil de l'Europe et Eurimages, disponible à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3c41IRH>, p. 34

d'exclusivité. Faute d'autre possibilité, tous les talents, des créateurs aux producteurs, sont en fait contraints de choisir des options aussi peu viables.

Progressivement, la langue n'est plus un obstacle, car le public jeune est habitué au sous-titrage. Le succès de *Squid Game* en est un exemple éclatant, après l'Oscar et le succès au box-office de *Parasite*, le succès espagnol de *La Casa del Papel* ou les récents *Lupin* et *Dark*.

L'évolution rapide du secteur justifie l'urgence de l'intervention publique proposée. En 2021, Netflix est devenue la plus importante plateforme à passer commande de nouveaux contenus scénarisés européens, d'après une étude⁴ d'Ampere Analysis, et à ce titre, une société non européenne devance pour la première fois les principaux diffuseurs publics et privés européens.

Selon les prévisions⁵, cette même société dépensera plus que jamais pour la programmation originale, répartissant son budget global consacré aux contenus de manière presque égale entre ce poste et les coûts d'acquisition. Dans quatre ans, 46,5 % du budget prévisionnel de 18,92 milliards de dollars du géant de la diffusion en flux seront consacrés aux contenus originaux contre 37,8 % en 2020. Dans le même temps, Disney vient d'annoncer qu'il allait porter ses dépenses pour 2022 à 33 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique par son intention d'étendre son champ d'action par l'intermédiaire de ses plateformes en flux comme Disney Plus, Hulu et ESPN Plus, plutôt que par des activités linéaires de la société dans le domaine de la télévision et du cinéma⁶.

Conséquences – solutions

Une conférence intitulée « Préserver la production indépendante, la diversité et le pluralisme des séries télévisées en Europe : la coopération internationale peut-elle faire partie de la solution ? »⁷ s'est tenue sous les auspices de la présidence hongroise du Conseil de l'Europe les 30 septembre et 1^{er} octobre 2021 à Budapest.

La conférence s'est appuyée sur une étude⁸ d'un consultant indépendant réalisée à la demande d'Eurimages en 2019 pour mieux comprendre l'évolution de l'environnement due à l'apparition de plateformes de VAD et à l'utilisation de l'IA dans la diffusion de contenus audiovisuels.

Les diffuseurs, les producteurs, les agents commerciaux et les représentants des fonds cinématographiques ont confirmé, dans les conclusions de la conférence⁹, l'importance du rôle du Conseil de l'Europe dans la préservation de la diversité culturelle et du pluralisme dans le secteur audiovisuel. Ils ont aussi appelé l'attention sur la nécessité de coproductions internationales pour compenser la fragmentation du marché européen de l'audiovisuel, notamment pour les petits pays aux moyens financiers limités. La coopération artistique et technique entre professionnels de différents pays a aussi un effet positif sur la qualité et l'originalité des séries. La nécessité de codifier les règles applicables à la coproduction de séries dans un instrument juridique similaire à la Convention sur la coproduction cinématographique a aussi été soulignée.

Un tel instrument normatif accroîtrait la transparence du marché et permettrait aux producteurs indépendants de protéger leurs droits, notamment leurs droits de propriété intellectuelle, dans les négociations avec les diffuseurs ou les plateformes mondiales.

⁴ Bison G, (2021), *Netflix now the largest commissioner of Scripted European content*, Ampere Analysis, Londres, disponible à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3EYZGJK>, consulté le 2 novembre 2021

⁵ Lebow S.(2021), *Netflix throws itself further into original content*, Insider Intelligence, New York, disponible à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3BYRsPT>, consulté le 5 novembre 2021

⁶ Murphy J. Kim (2021), *Disney to Spend \$33 Billion on Content in 2022*, Variety, disponible à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3BX9BiC>, consulté le 26 février 2022

⁷ Prenant acte du travail de fond effectué au cours de cette conférence et des étapes à venir lors des prochaines présidences du Comité des Ministres, les autorités hongroises ont nommé cette initiative « Le processus de Budapest relatif aux séries télévisées ».

⁸ [Baujard T., Tereszkievicz R., de Swarte A. \(2019\): Entering the new paradigm of Artificial Intelligence and Series Executive Summary, Strasbourg, France, étude réalisée à la demande du Conseil de l'Europe et Eurimages, disponible à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3c41IRH>](#)

⁹ [BudapestDramaSeriesProcess Conclusion Paper](#)

L'instrument juridique devrait donner lieu à une compréhension et à un emploi communs du terme « coproduction » dans le contexte des séries télévisées, conformément aux principes fondamentaux suivants : partage de la propriété intellectuelle, partage des responsabilités et partage des contributions financières et surtout créatives. Il devrait aussi faciliter le rapprochement des différentes approches juridiques de la coopération dans le secteur des séries et montrer l'importance des agences cinématographiques et des diffuseurs publics nationaux. En tant que tel, l'instrument juridique entend offrir aux parties concernées un cadre accepté par tous, qui permette aux producteurs et aux créateurs indépendants de conserver la propriété intellectuelle et d'entretenir des liens de coopération équilibrés avec des partenaires à vocation plus commerciale. Ces mesures permettraient aux producteurs et aux créateurs de proposer à la société un service culturel supérieur tout en restant divers et indépendants.

Les participants ont aussi souligné la nécessité d'un **outil financier** pour couvrir une partie des budgets plus élevés requis à certains moments critiques de la chaîne de production, en complément de l'instrument juridique et d'autres programmes d'aide financière des pays ou de l'UE.

Pour préserver la diversité culturelle et le pluralisme dans le secteur de l'audiovisuel, le Conseil de l'Europe devrait envisager de soutenir financièrement des coproductions internationales de séries et créer les conditions d'une coopération renforcée entre les producteurs indépendants, les diffuseurs, les streamers et les fonds nationaux sur un pied d'égalité au niveau paneuropéen.